



**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 19 MAI 2021
14 HEURES 30 SALLE POLYVALENTE DE CESSENON SUR ORB**

Ordre du Jour :

Rapport n°1 : Compte rendu du comité syndical du 24 février 2021

Rapport n°2 : Validation comptes administratifs et de gestion 2020

Rapport n°3 : Affectation des résultats 2020

Rapport n°4 : Budget supplémentaire 2021

Rapport n°5 : Mise en place d'une ligne de trésorerie et d'un prêt relais : choix de(s) établissements bancaires

Rapport n°6 : PAPI d'intention 2021-2022 : Définition d'une stratégie sur les ouvrages littoraux en lien avec la GEMAPI.
Demande de subvention

Rapport n°7 : PAPI d'intention 2021-2022 : Animation du PAPI d'Intention Orb-Libron 2021-2022. Demande de subvention

Questions diverses

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 19 MAI 2021

RAPPORT N° :	1
OBJET :	VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 24 FEVRIER 2021

J'ai l'honneur de soumettre au Comité Syndical le compte rendu de la réunion du 24 février 2021, que vous voudrez bien trouver annexé au présent rapport.

Si ce document n'appelle pas d'observations de votre part,

Il vous est proposé :

- D'approuver ce compte rendu

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Béziers, le 27 avril 2021

**La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



Marie Pierre PONS

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 24 FEVRIER 2021**

L'an Deux Mille Vingt et un, le 24 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué à la salle de la Tuilerie à Bédarieux, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 8 février 2021

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR MARTINEZ	*	
MME PONS	*		MR DUPIN		*
MME REBOUL	*		MR SOLANS	*	
MR VIDAL		*	MR FORTE		*
MR FALIP	*		MR FARENC	*	
MME PASSIEUX		*	MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR GAYSSOT	*	
MR GAUDY	*		MR ROMERO	*	
MR MORGGO	*		MME SAUTEREL		*
MR BARRAL	*		MR REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE		*
MR FREY		*	MME CHAUDOIR	*	
MME NURIT		*	MR BADENAS	*	
MME MORERE		*	MR MILHAU	*	
MR SOTO		*	MR SENAL	*	
MR BOULDOIRE	*		MR SANCHEZ	*	
MME PRADELLE	*		MR BARSSE	*	
MME IMBERT	*		MR DALERY	*	
MR ABELLA	*		MR GRANIER	*	
MR GELY		*	MR CASTAN	*	
MR FABRE LUCE	*		MR SOULAGE	*	
MR ALLINGRI		*	MR MOULY		*
MR RENAU		*	MR TESSIER	*	
MR BALESTER	*				

OBJET : COMPTE RENDU

Début de séance : 14 heures 30.

Francis BARSSE, maire de Bédarieux, remercie les élus pour leur présence sur sa commune et leur souhaite la bienvenue. Marie Pierre PONS, présidente de l'EPTB Orb Libron, propose d'aborder l'ordre du jour.

DELIBERATION N°1 : VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 27 JANVIER 2021

La présidente présente le compte rendu de la réunion du 27 janvier 2021.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Approuve le compte rendu

DELIBERATION N°2 : PROTECTION RAPPROCHEE DES LIEUX DENSEMENT URBANISES – COMMUNE DE SERIGNAN – TRANCHE 3 : CHOIX DES ENTREPRISES

Un appel d'offre a été lancé pour l'opération de protection rapprochée des lieux densément urbanisés – commune de Serignan-tranche 3. La Commission d'attribution des offres a ouvert les plis le vendredi 5 février et confié au maître d'œuvre et aux services de l'EPTB le soin de réaliser l'analyse des offres conformément aux termes du règlement de la consultation.

La Commission d'attribution des offres réunie le 23 février a proposé de retenir :

- Pour la mission SPS : le cabinet TECHN'Bat pour un montant total H.T de 4 472.00 € H.T ;
- Pour les travaux : l'entreprise CAZAL pour un montant total H.T de 1 478 591.35 € H.T.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Valider les propositions de la Commission d'attribution des offres ;
- Autorise madame la présidente à signer les marchés relatifs à cette opération.

DELIBERATION N°3 : TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA VEGETATION DES BERGES DU LIBRON ET SES AFFLUENTS SUITE A LA CRUE D'OCTOBRE 2019 : CHOIX DES ENTREPRISES

Un appel d'offre a été lancé pour l'opération de travaux de restauration des berges du Libron et ses affluents suite à la crue d'octobre 2019. La Commission d'attribution des offres a ouvert les plis le vendredi 5 février et confié aux services de l'EPTB le soin de réaliser l'analyse des offres conformément aux termes du règlement de la consultation.

La Commission d'attribution des offres réunie le 23 février a proposé le choix des entreprises pour cette opération :

- Lot n°1 : groupement Actiforest/GEKKO pour un montant total H.T de 167 113.50 € H.T ;
- Lot n°2 : Entreprise Philip Frères, pour un montant total H.T de 202 096.55 € H.T

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Valide les propositions de la Commission d'attribution des offres ;
- Autorise madame la présidente à signer les marchés relatifs à cette opération.

DELIBERATION N°4 : UTILISATION DES CREDITS GEMAPI DELEGUES PAR LES AVANT MONTS, SUD HERAULT, LA DOMITIENNE ET BEZIERS MEDITERRANEE : BILAN AU 31 DECEMBRE 2020.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les communautés de communes des Avant Monts, de Sud Hérault, de la Domitienne et la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée, délèguent à l'EPTB Orb Libron l'item 2 de la GEMAPI afin que soit mis en œuvre le programme pluri-annuel d'entretien reconnu d'intérêt général. Une enveloppe annuelle nous est ainsi déléguée. La présidente fait le bilan, au 31 décembre 2020, de l'utilisation des crédits. Un bilan technique des opérations engagées sera adressé directement à chaque EPCI délégataire.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Prend acte de l'utilisation des crédits GEMAPI délégués par les Avant-Monts,Sud Hérault,la Domitienne et Béziers Méditerranée.

QUESTIONS DIVERSES :

Yannis Gilbert présente la mise en œuvre du Plan Pluri-annuel d'entretien : zoom sur l'organisation en place sur le territoire Grand Orb.

Fin de séance : 16 heures.

Béziers, le 27 avril 2021

**La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 19 MAI 2021

RAPPORT N° :	2
OBJET :	COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2020

La Présidente présente le compte administratif 2020, qui peut se résumer comme suit :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2019		- 784 707.19		+ 636 263.63		-148 443.66
Opérations exercice 2020	394 298.92	1 051 527.81	1 142 268.68	1 468 652.31	1 536 567.60	2 520 180.12
Totaux exercice 2020		657 228.89		326 383.63		983 612.62
Résultats clôture 2020		-127 478.30		+962 647.26		835 168.96
Restes à réaliser	3 046 208.64	2 709 890.46				
Résultats définitifs		-463.796.48		+ 962 647.26		+498 850.78

Le compte administratif 2020 est conforme au compte de gestion 2020, établi par notre trésorier payeur.

Au regard de ces informations, il vous est proposé :

- d'approuver le compte de gestion et le compte administratif 2020 tels que présentés ci-dessus.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Béziers, le 27 avril 2021

**La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 19 MAI 2021

RAPPORT N° :	3
OBJET :	AFFECTATION DES RESULTATS 2020

Le compte administratif 2020 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 962 647.26 € et un déficit d'investissement de 127 478.30 €.

Il vous est proposé :

- d'affecter le résultat comme suit :

D001 : Déficit d'investissement à reprendre en 2021 : 127 478.30 €
Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 3 046 208,64 €
Restes à réaliser en recette d'investissement : 2 709 890.46 €
Besoin de financement compte 1068 : 463 796,48 €
R002 : excédent de fonctionnement à reprendre en 2021 : 498 850.78 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Béziers, le 27 avril 2021

**La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 19 MAI 2021

RAPPORT N° :	4
OBJET :	BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

Le budget supplémentaire présenté s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant total de **3 672 537.72 €**.

Le tableau suivant récapitule, par section, les opérations proposées.

Section investissement			
Ligne budgétaire	Dépenses	Ligne budgétaire	recettes
001 : déficit investissement reporté	127 478,30	1068 : Virement de la section de fonctionnement	463 796,48
Restes à réaliser en dépenses	3 046 208,64	Restes à réaliser en recette	2 709 890,46
Total dépenses investissement	3 173 686,94		3 173 686,94
Section fonctionnement			
Ligne budgétaire	Dépenses	Ligne budgétaire	recettes
60636 : vêtements de travail	1 500,00	002 : excédent de fonctionnement reporté	498 850,78
61523 : Voies et réseaux fonction 01 CABM	118 359,60		
61523 : Voies et réseaux fonction 05 AVTMONTS	0,00		
61523 : Voies et réseaux fonction 03 SUD HERAULT	40 968,70		
61523 : Voies et réseaux fonction 04 DOMITIENNE	0,00		
617 : Etudes et recherches	338 022,48		
Total dépenses Fonctionnement	498 850,78		498 850,78
TOTAL DEPENSES BS 2021	3 672 537,72	TOTAL RECETTES BS 2021	3 672 537,72

Le détail des restes à réaliser est annexé au présent rapport.

Le budget supplémentaire propose ainsi de reporter l'excédent 2020 comme suit :

D001 : Déficit d'investissement à reprendre en 2021 : 127 478.30 €.
 Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 3 046 208,64 €
 Restes à réaliser en recette d'investissement : 2 709 890.46 €
 Besoin de financement compte 1068 : 463 796,48 €
 R002 : excédent de fonctionnement à reprendre en 2021 : 498 850.78 €

Il propose de réaliser des ajustements de crédits en fonctionnement et en investissement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer

Béziers, le 27 avril 2021

La Présidente
 du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



Marie Pierre PONS

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

Collectivité : Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron

Budget : Budget Syndicat Mixte

2020

Compte	Fonction	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	01		784 707,19 €	784 707,19 €	0,00 €
2182 - Matériel de transport	833		5 717,31 €	0,00 €	0,00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	833		5 823,71 €	17 361,04 €	0,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	833		24 000,00 €	0,00 €	0,00 €
4581 - Opérations sous mandat	833		447 766,13 €	305 761,36 €	142 004,77 €
4581011 - Protection Sérignan Tranche 3	833		2 880 000,00 €	0,00 €	2 880 000,00 €
458104 - Acquisition matériel PIAPPH Bassan	833		1 000,00 €	550,80 €	0,00 €
458105 - Acquisition matériel PIAPPH Béziers	833		77 899,64 €	53 695,77 €	24 203,87 €
458106 - Acquisition matériel PIAPPH Boujan sur Libron	833		1 000,00 €	550,80 €	0,00 €
458108 - Acquisition matériel PIAPPH Lieuran les Béziers	833		1 526,52 €	1 285,35 €	0,00 €
458109 - Acquisition matériel PIAPPH Magalas	833		500,00 €	210,89 €	0,00 €
458111 - Acquisition matériel PIAPPH Montblanc	833		1 000,00 €	623,81 €	0,00 €
458112 - Acquisition matériel PIAPPH Puirmisson	833		20 091,56 €	13 975,20 €	0,00 €
458113 - Acquisition matériel PIAPPH Puisseilicon	833		388,74 €	283,90 €	0,00 €
Total des dépenses			4 251 420,80 €	1 179 006,11 €	3 046 208,64 €

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

Collectivité : Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron

Budget : Budget Syndicat Mixte

2020

Compte	Fonction	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
10222 - F.C.T.V.A.	833		202,07 €	202,07 €	0,00 €
1312 - Régions	833		4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
1318 - Autres	833		12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
1641 - Emprunts en euros	833		480 000,00 €	0,00 €	0,00 €
458201 - Protection Sérignan	833		1 203 999,54 €	974 610,56 €	229 388,98 €
4582011 - Protection Sérignan Tranche 3	833		2 400 000,00 €	0,00 €	2 400 000,00 €
458205 - Acquisition matériel PIAPPH Béziers	833		106 254,36 €	47 211,76 €	59 042,60 €
458208 - Acquisition matériel PIAPPH Liéuran les Béziers	833		7 000,00 €	1 285,35 €	5 714,65 €
458209 - Acquisition matériel PIAPPH Magalas	833		6 500,00 €	42,18 €	6 457,82 €
458211 - Acquisition matériel PIAPPH Montblanc	833		500,00 €	565,40 €	0,00 €
458212 - Acquisition matériel PIAPPH Puimisson	833		8 000,00 €	8 811,07 €	0,00 €
458213 - Acquisition matériel PIAPPH puisssalicon	833		9 343,19 €	56,78 €	9 286,41 €
Total des recettes			4 237 799,16 €	1 032 785,17 €	2 709 890,46 €

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 19 MAI 2021

RAPPORT N° :	5
OBJET :	MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE ET D'UN PRET RELAI : CHOIX DE(S) ETABLISSEMENTS BANCAIRES

La mise en œuvre du schéma d'organisation territoriale GEMAPI implique désormais pour notre structure une gestion de trésorerie adaptée aux investissements à intervenir. L'opération de protection de Sérignan-Tranche 3 nécessite la mise en place d'une ligne de trésorerie de 500 000 € et d'un prêt relai de 200 000 € sur 3 ans. Les frais financiers liés à leur utilisation seront imputés à cette opération et au maître d'ouvrage qui délègue l'opération à savoir la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée.

Trois établissements ont été consultés : Le Crédit Agricole, la Banque Postale et la Caisse d'Épargne.

A la date limite de réception des offres, seuls le crédit agricole et la Banque Postale ont répondu conformément aux termes indiqués dans le tableau qui suit :

Prêt relai de 200 000 € sur 3 ans		
Organisme	Taux	Frais de dossier
Crédit Agricole	0.83%	0.15%
La Banque Postale	0.53%	0.10%

Ligne de trésorerie de 500 000 €		
Organisme	Taux	Frais de dossier
Crédit Agricole	0.96%	0.25%
La Banque Postale	0.82%	0.10%

Il vous est proposé :

- De retenir la Banque Postale pour le prêt de 200 000 € sur 3 ans ;
- De retenir la Banque postale pour la ligne de trésorerie de 500 000 €.
- D'autoriser la présidente à signer les conventions de prêt avec la Banque Postale.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Béziers, le 27 avril 2021

La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



Marie Pierre PONS

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 19 MAI 2021**

RAPPORT N° :	6
OBJET :	PAPI D'INTENTION 2021-2022 : DEFINITION D'UNE STRATEGIE SUR LES OUVRAGES LITTORAUX EN LIEN AVEC LA GEMAPI. PORTAGE DE L'OPERATION - DEMANDE DE SUBVENTION – CONVENTIONS AVEC LES EPCI CONCERNES

La mise en place de la compétence GEMAPI constitue l'occasion de parfaire la connaissance du fonctionnement des ouvrages de protection contre les inondations. Sur le littoral cette notion de protection contre les inondations prend un sens élargi aussi bien aux effets de la submersion marine que de l'érosion du trait de côte.

Les éléments présents sur le littoral susceptibles d'impacter la submersion marine ou l'érosion sont nombreux qu'il s'agisse d'ouvrages en dur ou d'espaces naturels comme les cordons dunaires.

Un travail important d'analyse de leur rôle doit être mené à l'échelle de gestion pertinente, à savoir la cellule sédimentaire afin de définir leur intérêt vis-à-vis de la compétence GEMAPI et les modalités de prise en charge de cette compétence pour ces ouvrages : régularisation administrative, travaux de confortement voire de suppression.

L'étude à mener doit donc permettre, sur la base des inventaires disponibles, de définir pour les 3 EPCI concernés (Hérault Méditerranée, Béziers Méditerranée, la Domitienne), les ouvrages littoraux nécessaires à l'exercice de la compétence Gemapi ainsi qu'une proposition de programmation pluriannuelle de travaux.

Le montant estimatif de cette étude est estimé à 75 000 € H.T soit 90 000 € .TTC.

Le plan de financement prévisionnel, validé dans le PAPI d'intention 2021-2022, est le suivant :

Partenaire	Taux d'aide en %	Montant sollicité en €
Etat	50	37 500
Département	20	15 000
Maître d'ouvrage	30	22 500

Afin de simplifier les démarches administratives et assurer toute la cohérence nécessaire, il est proposé que ce soit l'EPTB Orb Libron qui établisse le cahier des charges, mais également qui porte la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

L'autofinancement (part non subventionnée + TVA) sera entièrement pris en charge par les 3 EPCI concernés dans le cadre d'une convention de partenariat à intervenir.

Il vous est proposé :

- D'accepter le portage de l'opération mais de ne la lancer qu'à partir du moment où le plan de financement sera entièrement bouclé ;
- D'autoriser la présidente à solliciter l'Etat et le Département conformément au plan de financement validé par le PAPI Orb Libron ;
- D'autoriser la présidente à signer les conventions de partenariat à intervenir avec Hérault Méditerranée, Béziers Méditerranée et la Domitienne.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Béziers, le 27 avril 2021
La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



Marie Pierre PONS

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 19 MAI 2021**

RAPPORT N° :	7
OBJET :	PAPI D'INTENTION 2021-2022 : ANIMATION 2021 DU PAPI D'INTENTION ORB-LIBRON 2021-2022. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANNEE 2021

Le PAPI d'intention constitue une opportunité pour le territoire qui lui permet de :

- Compléter la connaissance des aléas et enjeux les moins investigués
- Faire émerger une dynamique sur la réduction de la vulnérabilité
- Définir le programme de travaux du futur PAPI complet
- Mobiliser l'ensemble des acteurs de la gestion du risque inondation ainsi que les citoyens dans les cadres étapes de concertation et de consultation du public.

Pour ce faire, l'EPTB Orb-Libron doit mettre en place une animation spécifique correspondant à un équivalent temps plein. Les missions à mener consistent en :

- La conduite des six opérations sous maîtrise d'ouvrages EPTB,
- Le suivi (assistance à maîtrise d'ouvrage) des opérations sous maîtrise d'ouvrage des EPCI
- L'animation spécifique à la problématique de la réduction de la vulnérabilité
- Le secrétariat et l'animation de la démarche du PAPI d'Intention
- La synthèse des éléments produits par les études structurantes, l'analyse environnementale, la note d'intégration du risque dans les documents d'urbanisme
- L'élaboration du dossier de PAPI Complet
- La consultation du public

L'organisation de l'EPTB Orb-Libron conduit à mobiliser l'ensemble des agents dans leurs missions quotidiennes pour contribuer à la mise en œuvre de la politique de gestion du risque d'inondation, pleinement intégrée à la politique publique de l'Eau menée sur le territoire dans le cadre du SAGE et du Contrat de Rivière. Néanmoins deux postes d'ingénieur seront plus particulièrement chargés, à 50% de leur temps, de l'animation du PAPI d'Intention.

Le montant estimatif de cette animation s'élève à 60 000 € pour l'année 2021.

Le plan de financement prévisionnel, validé dans le PAPI d'intention 2021-2022, est le suivant :

Partenaire	Taux d'aide en %	Montant sollicité en €
Etat	50	30 000
Maître d'ouvrage	50	30 000

Il vous est proposé :

- D'autoriser la présidente à solliciter l'Etat conformément au plan de financement validé par le PAPI Orb Libron ;

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Béziers, le 27 avril 2021
La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



Marie Pierre PONS